



# ACCUEIL DE LOISIRS "LES DÔMES POUCES"

## Comment inscrire mon enfant ?

- Les inscriptions sont ouvertes un mois avant chaque période de fonctionnement (cycle mercredis ou vacances scolaires)
  - ↳ Calendrier des inscriptions à consulter via votre Espace Famille
- Pour une 1ère inscription : créer son Espace Famille, attendre la validation des documents par le Service Jeunesse (cette étape peut être réalisée avant l'ouverture des inscriptions)
  - ↳ Lien disponible sur [www.domes-sancyartense.fr](http://www.domes-sancyartense.fr)
- Pour une inscription : se connecter à son Espace Famille à l'ouverture des inscriptions et sélectionner les journées souhaitées
  - ↳ Lien disponible sur [www.domes-sancyartense.fr](http://www.domes-sancyartense.fr)

**Communauté de Communes Dômes Sancy Artense**

**Service Jeunesse**

**23 route de Clermont**

**BP 15—63210 ROCHEFORT-MONTAGNE**

**[accueil-jeunesse@domes-sancyartense.fr](mailto:accueil-jeunesse@domes-sancyartense.fr) - 04 73 21 21 50**



J'ai raté la période d'inscription, puis-je inscrire mon enfant ?

Oui en contactant le service

Jeunesse : 04 73 21 21 50

L'inscription des enfants reste possible en fonction des places disponibles et de l'organisation du service

**ATTENTION** : les inscriptions tardives doivent rester exceptionnelles (*au maximum 2 demandes sur une même période*)

Je souhaite modifier l'inscription de mon enfant ?

Des modifications d'inscription (remplacer une date par une autre) restent possible au cours de chaque période de fonctionnement en fonction des places disponibles et de l'organisation du service

**ATTENTION** : les modifications doivent rester exceptionnelles

Mon enfant est absent

J'avertis l'équipe d'animation le plus

Rapidement possible

Absences exceptionnelles autorisées

MAIS à justifier:

- problème médical
- décès d'un proche
- évènements climatiques exceptionnels

Toute absence hors absence exceptionnelle autorisée sera facturée

Je souhaite annuler l'inscription de mon enfant

Il est possible d'annuler une inscription sans frais avant la date de clôture des inscriptions ou au moins 15 jours avant la date à laquelle était inscrit l'enfant.

Toute annulation hors délai sera facturée

**ATTENTION** : les annulations doivent rester exceptionnelles (*facturation au-delà de 2 annulations*)

Une question ?

Des renseignements complémentaires ?

**N'hésitez pas à contacter le Service Jeunesse**  
accueil-jeunesse@domes-sancyartense.fr—04 73 21 21 50